



FORMULES SPORTIVES

Adopté par le Comité directeur du 17/05/19



Article 1 – Ligue A Masculine

1.1 - Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFVolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Les clubs classés de la 9^{ème} à la 13^{ème} place sont maintenus sportivement en LAM ;
- Le club classé à la 14^{ème} place est relégué sportivement en division inférieure.

1.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Masculine

Formule Sportive :

Les $\frac{1}{4}$ de finale, les $\frac{1}{2}$ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

1.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Masculine

Les $\frac{1}{4}$ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1^{er} contre le club classé 8^{ème} à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2^{ème} contre le club classé 7^{ème} à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3^{ème} contre le club classé 6^{ème} à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4^{ème} contre le club classé 5^{ème} à l'issue de la saison régulière (match D).

1.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des $\frac{1}{4}$ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

1.2.3 - Finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des $\frac{1}{2}$ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

1.3 - Classement du Championnat de France de Ligue A Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1^{er} et sacré Champion de France de LAM ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2^{ème} et déclaré Vice-champion de France de LAM ;
- Le classement de la 3^{ème} à la 14^{ème} place du Championnat de France de LAM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

1.4 - Attribution des Coupes d'Europe

Les coupes d'Europe pour la saison 2020/2021 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification CEV :

- ECL : Champion de France
- CEV Cup (1) : Vice-champion de France
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club classé 3^{ème} du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 4^{ème} du championnat

Si un des deux premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL : Champion de France
- CEV Cup (1) : Vice-champion de France
- CEV Cup (2) : Club classé 3^{ème} du championnat
- Challenge Cup (1) : Club classé 4^{ème} du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 5^{ème} du championnat

Article 2 – Ligue A Féminine

2.1- Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matches

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFVolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1^{ère} à la 8^{ème} place, il ne dispute pas les matchs de Play-Offs et le club classé 9^{ème} dispute les Play-Offs ;
- Les clubs classés de la 9^{ème} ou 10^{ème} à la 13^{ème} place sont maintenus sportivement en LAF ;
- Le club classé à la 14^{ème} place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 14^{ème} place, il est maintenu sportivement en LAF et le club classé 13^{ème} est relégué sportivement en division inférieure.

2.2- Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Féminine

Formule Sportive :

Les ¼ de finale, les ½ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

2.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Féminine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1^{er} contre le club classé 8^{ème} à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2^{ème} contre le club classé 7^{ème} à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3^{ème} contre le club classé 6^{ème} à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4^{ème} contre le club classé 5^{ème} à l'issue de la saison régulière (match D).

2.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Féminine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

2.2.3 - Finales du Championnat de France de Ligue A Féminine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

2.3- Classement du Championnat de France de Ligue A Féminine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1^{er} et sacré Champion de France de LAF ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2^{ème} et déclaré Vice-champion de France de LAF ;
- Le classement de la 3^{ème} à la 14^{ème} place du Championnat de France de LAF est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

2.4- Attribution des Coupes d'Europe

Les coupes d'Europe pour la saison 2020/2021 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification de la CEV :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club classé 3^{ème} du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 4^{ème} du championnat

Si un des deux premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup : Club classé 3^{ème} du championnat
- Challenge Cup (1) : Club classé 4^{ème} du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 5^{ème} du championnat

Article 3 - Ligue B Masculine

3.1- Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 18 journées pour 90 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFvolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1^{ère} à la 8^{ème} place, il ne dispute pas les matchs de Play-Offs et le club classé 9^{ème} dispute les Play-Offs ;
- Les clubs classés à la 9^{ème} et 10^{ème} places sont maintenus sportivement en LBM ;
- Le club classé à la 12^{ème} place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 12^{ème} place, il est maintenu sportivement en LBM et le club classé 11^{ème} est relégué sportivement en division inférieure.

3.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue B Masculine

Formule Sportive :

Les ¼ de finale, les ½ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

3.2.1- Quarts de finale du Championnat de France de Ligue B Masculine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1^{er} contre le club classé 8^{ème} à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2^{ème} contre le club classé 7^{ème} à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3^{ème} contre le club classé 6^{ème} à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4^{ème} contre le club classé 5^{ème} à l'issue de la saison régulière (match D).

3.2.2- Demi-finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

3.2.3- Finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

3.3 - Classement du Championnat de France de Ligue B Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1^{er}, déclaré Champion de France de LBM et accède sportivement en LAM ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2^{ème} et déclaré Vice-champion de France de LBM ;
- Le classement de la 3^{ème} à la 10^{ème} place du Championnat de France de LBM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

Article 4 - Calcul des points pour le classement des championnats LNV

Le classement des compétitions Masculine et Féminine s'effectue selon le barème suivant par addition de points.

| | |
|--------------------------------------|--|
| Rencontre gagnée 3/1 ou 3/0 | 3 points |
| Rencontre gagnée 3/2 | 2 points |
| Rencontre perdue 2/3 | 1 point |
| Rencontre perdue 1/3 ou 0/3 | 0 point |
| Rencontre perdue par pénalité | moins 1 point - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0) (sauf exception art. 8.2 alinéa 2 du règlement sportif) |
| Rencontre perdue par forfait | moins 3 points - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0) |

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte par ordre de priorité :

- le retrait de point(s) infligé par toute commission compétente et/ou la DNACG
- le nombre de victoires
- le quotient des sets
- le quotient des points

Lorsqu'un groupement sportif est déclaré forfait général au cours ou à la fin des épreuves d'une compétition qui se déroule en matchs « Aller » et « Retour », les points acquis ou perdus contre ce groupement sportif, tant à l'« Aller » qu'au « Retour » sont annulés. Le groupement sportif est classé dernier et est remis à la disposition de la Fédération la saison suivante.

Article 5 - Diffusion des classements

A l'issue des compétitions de la LNV, la Commission sportive établit le classement des clubs de la LNV et le transmet à la FFvolley (Commission centrale sportive).